

Affaire Joël Le Scouarnec

Partie-civile de ce procès « hors normes », L'Enfant Bleu plaide pour un renforcement des pouvoirs des directeurs d'établissements et une déontologie médicale priorisant la défense des enfants

Le second procès de Joël Le Scouarnec, ancien chirurgien digestif accusé de viols ou d'agressions sexuelles sur environ 300 enfants, se tiendra devant la **cour d'assises de Vannes, en Bretagne, du 24 février au 3 juin 2025**.

Déjà condamné à 15 ans de réclusion criminelle en décembre 2020 pour des faits de viols et agressions sexuelles sur quatre mineures, Joël Le Scouarnec, 74 ans, est de retour dans les prétoires pour un second procès qui va durer plusieurs mois. L'ex-chirurgien est accusé de plus de 300 viols et d'agressions sexuelles sur des patients mineurs, pour des faits principalement commis dans l'exercice de sa profession et qu'il avait méticuleusement retranscrit dans des carnets intimes retrouvés à son domicile.

Dans ce procès d'une ampleur inédite, l'association L'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée, partie-civile et représentée par Maître Jean-Christophe Boyer, entend participer aux débats pour faire la lumière sur les diverses circonstances ayant permis au chirurgien de commettre des délits et crimes pendant près de 30 ans.

En 2005, la justice s'était intéressée une première fois au chirurgien, condamné par le tribunal correctionnel de Vannes pour détention et importation d'images pédopornographiques. L'Enfant Bleu s'interroge sur le fait que ce jugement n'ait pas pris en compte l'exercice de la chirurgie pédiatrique dans son délibéré.

L'Enfant Bleu questionne également l'inaction du Conseil de l'Ordre des Médecins du Finistère, qui, bien qu'informé de la condamnation prononcée par le tribunal de Vannes, a choisi de ne pas remettre en cause le droit d'exercer du chirurgien. Monsieur Le Scouarnec a ainsi pu continuer à pratiquer au contact de jeunes patients sans jamais être inquiété, et ce dans plusieurs établissements hospitaliers.

Enfin, L'Enfant Bleu s'étonne que le ministère de la santé informé de la sanction pénale du tribunal de Vannes ait décidé de ne pas engager de procédure disciplinaire, laissant la direction hospitalière de Quimperlé seule face à Monsieur Le Scouarnec.

Face à ces défaillances, L'Enfant Bleu appelle à des changements structurels pour mieux protéger les enfants et formule deux propositions clés :

1. **Un renforcement des pouvoirs des directeurs d'établissements de santé publique** : L'Enfant Bleu demande une réforme permettant aux directeurs d'hôpitaux de prononcer une mise à pied conservatoire immédiate d'un praticien en cas de faute grave avérée, notamment lorsqu'il s'agit de faits mettant en danger la sécurité des enfants. Aujourd'hui, seul le ministre peut prendre une telle mesure, un monopole jugé inadapté face à l'urgence de certaines situations.
2. **Une révision du conseil disciplinaire national des médecins (CNG) titulaires de la fonction publique** : L'Enfant Bleu demande une réforme permettant de garantir l'effectivité des actions disciplinaires sur la seule saisine des directions des hôpitaux publics.
3. **Une déontologie médicale priorisant la protection des enfants** : L'association milite pour que la défense des victimes mineures prévale sur les obligations de loyauté entre confrères médecins. Trop souvent, une solidarité implicite au sein de la profession a contribué à faire taire des comportements répréhensibles, retardant l'intervention des autorités. L'Enfant Bleu propose l'instauration d'un cadre déontologique clair, contraignant les professionnels de santé à signaler immédiatement tout comportement suspect ou condamnable.

Selon L'Enfant Bleu : « Ces mesures visent à mettre un terme à l'impunité dans laquelle certains professionnels peuvent encore évoluer, au détriment des victimes. Nous appelons à une mobilisation collective des autorités judiciaires, médicales et hospitalières pour tirer les leçons de ces errements et garantir une meilleure protection des enfants ».

CONTACT PRESSE

Pour tout complément d'information et demande d'entretien avec un représentant de l'Enfant Bleu
Stéphanie Richard-Kanouï – 06 11 66 00 50 – stephanie@agencethedesk.com